

UDART S.A.Société Anonyme à directoire et Conseil de surveillance
au capital de 5 500 000 eurosSiège social : **10 A, rue de la Paix - 75002 PARIS**
349 047 936 R.C.S. PARIS

Exercice social du 01/01/2020 au 31/12/2020

Comptes annuels sociaux et consolidés approuvés
par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 mai 2021**BILAN AU 31 DECEMBRE 2020 (en euros)**

ACTIF	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Montant brut	Amort. prov.	Montant net	Montant net
Caisse, Banques centrales, C.C.P.	3 015 475,15	-	3 015 475,15	224,02
Créances sur les étés de crédit	68 128 633,15	-	68 128 633,15	68 334 257,34
- A vue	28 808 527,10	-	28 808 527,10	29 099 425,24
- A terme	39 320 106,05	-	39 320 106,05	39 234 832,10
Op. avec la clientèle	7 526 069,17	152,68	7 525 916,49	7 979 155,98
- Avcs s/avoirs fin.	7 420 000,00	-	7 420 000,00	7 930 000,00
- Int. cours s/créa.	17 964,24	-	17 964,24	20 341,56
- Cptes titres cltèle	86 379,81	-	86 379,81	28 465,99
- Créa. douteuses	1 725,12	152,68	1 572,44	348,43
Oblig. et aut. titres à rev. fixe : tit. de plac. ...	6 059 350,00	19 210,00	6 040 140,00	5 982 460,34
Actions et aut. tit. à rev. var. : tit. de plac. ...	20 229 803,37	73 976,15	20 155 827,22	19 192 327,43
Particip. et autres tit. dét. à long terme	78 412,78	0,00	78 412,78	44 324,37
- Titres de particip. dans d'autres ent. à caractère financier ...	78 412,78	-	78 412,78	44 324,37
Parts dans les entreprises liées	5 213 586,28	0,00	5 213 586,28	5 213 586,28
Immob. incorporelles ...	2 205 246,63	1 067 135,48	1 138 111,15	1 146 116,65
- Logiciels inf.	1 076 454,43	1 067 135,48	9 318,95	17 324,45
- Fds commercial	1 128 792,20	0,00	1 128 792,20	1 128 792,20
Immob. corporelles	2 078 018,18	1 902 883,84	175 134,34	225 340,37
- Agcets et installations..	1 707 567,43	1 539 389,95	168 177,48	210 351,05
- Mat. de bur. - inf.	148 562,77	146 998,71	1 564,06	6 383,72
- Mobilier	221 887,98	216 495,18	5 392,80	8 605,60
Autres actifs	3 625 425,15	0,00	3 625 425,15	1 588 326,57
- Cptes règlement tit. des étés de crédit	1 880 644,49	-	1 880 644,49	145 169,68
- Ent. d'invest.	500 496,13	-	500 496,13	0,00
- Cptes-tit. clientèle	0,00	-	0,00	340 067,00
- Débiteurs divers	1 244 284,53	-	1 244 284,53	1 103 089,89
- Comptes de régul.	19 666,13	0,00	19 666,13	14 838,44
- Ch. comptabilisées d'avance	19 666,13	-	19 666,13	14 838,44
TOTAL ACTIF	118 179 685,99	3 063 358,15	115 116 327,84	109 720 957,79

PASSIF	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Dettes envers les établissements de crédit : à vue	0,00	1 475,00
Opérations avec la clientèle	99 425 094,81	95 076 074,01
- Comptes à terme P.E.A.	34 693 372,37	38 553 722,50
- Dettes rattachées sur opérations clientèle	0,00	222,85
- Comptes-titres des OPCVM	3 330 441,93	4 294 157,00
- Comptes-titres de la clientèle	61 401 280,51	52 227 971,66
Autres passifs	1 747 084,19	1 097 299,85
- Comptes règlement titres des étés de crédit	236 035,97	0,00
- Entreprises d'investissement	500 496,13	0,00
- Crédeurs divers	1 010 552,09	1 097 299,85
Comptes de régularisation	990 485,28	573 430,12
- Charges à payer	645 464,43	462 619,28
- Divers	345 020,85	110 810,84
Provisions réglementées	70 397,39	70 397,39
Capital souscrit	5 500 000,00	5 500 000,00
Reserves	1 836 457,81	1 836 457,81
Report à nouveau	5 565 823,61	5 579 641,74
Résultat de l'exercice	- 19 015,25	- 13 818,13
TOTAL PASSIF	115 116 327,84	109 720 957,79

HORS-BILAN	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Engagements donnés : engagements de garantie	416 690,00	310 670,00
Engagements reçus : engagements de garantie	7 854 654,24	8 261 011,56
TOTAL HORS-BILAN	7 437 964,24	7 950 341,56

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Intérêts et produits assimilés	217 301,56	178 752,12
- Sur opérations avec les étés de crédit	140 844,71	105 112,08
- Sur opérations avec la clientèle	76 456,85	73 640,04
Intérêts et ch. ass. : s/op. avec les étés de crédit	- 51 827,95	- 19 337,81
Revenus des titres à revenu variable	1 635 985,00	1 635 985,00
Commissions (produits)	3 368 781,40	3 266 068,66
Commissions (charges)	- 2 428 480,60	- 2 307 895,22
Gains ou pertes s/op. des portef. de négociation	43 285,93	- 253,06
- Solde en bénéfice des op. sur titres de transaction ...	43 287,01	0,00
- Solde en perte des op. sur titres de transaction	0,00	- 249,15
- Solde en perte des opérations de change	- 1,08	- 3,91
Gains ou pertes s/op. des portef. de plac. et ass.	10 458,67	- 87 389,68
- Solde en bénéfice des op. sur titres de placement	10 458,67	0,00
- Solde en perte des op. sur titres de placement	0,00	- 87 389,68
Autres produits d'exploitation bancaire	848 134,77	837 610,08
Autres charges d'exploitation bancaire	- 22 165,61	- 13 914,60
PRODUIT NET BANCAIRE	3 621 473,17	3 489 625,49

Charges générales d'exploitation	- 4 190 491,83	- 4 165 203,91
- Frais de personnel	- 1 957 128,47	- 1 972 653,46
- Autres frais administratifs	- 2 233 363,36	- 2 192 550,45
Dot. aux amort. et aux prov. s/immob. inc. et corp.	- 61 234,59	- 87 355,53
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	- 630 253,25	- 762 933,95
Coût du risque	- 8,81	2 760,10
RESUL. D'EXPL. ET RESUL. COUR. AV. IMPOT	- 630 262,06	- 760 173,85
Résultat exceptionnel	- 8 392,31	66 476,84
Produits exceptionnels	5 359,83	66 805,55
Charges exceptionnelles	- 13 752,14	- 328,71
Impôt sur les bénéfices	619 639,12	679 878,88
RESULTAT NET	- 19 015,25	- 13 818,13

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.

REGLES ET METHODES COMPTABLES. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020. Les comptes annuels sont établis et présentés en euros. Les comptes annuels sont également établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur et notamment aux principes comptables et aux méthodes d'évaluation applicables aux établissements de crédit (Règlement de l'ANC n° 2014-07 du 26/11/2014 du Comité de la réglementation comptable). De plus, les comptes ont été élaborés dans le respect du principe de prudence et des principes suivants : continuité de l'exploitation ; permanence des méthodes comptables ; indépendance des exercices. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits, ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels : **Portefeuilles titres. Titres de transaction.** Ces postes du bilan représentent l'ensemble des valeurs mobilières classées en compte de « titres de transaction ». Ces titres sont acquis dans l'intention de les céder dans un délai de 6 mois. Ils sont réévalués lors de chaque arrêté comptable et à la clôture de l'exercice. **Titres de placement.** La valeur brute des titres cotés a été déterminée au prix d'achat ou, le cas échéant, au cours du jour de leur virement du compte de « titres de transaction » sur le compte de « titres de placement ». En particulier, les obligations sont comptabilisées pour la valeur initiale au pied de coupon, à laquelle s'ajoute la valeur du coupon couru à la clôture de l'exercice. Les revenus du portefeuille titres sont comptabilisés en date d'encaissement, les intérêts courus sur les obligations sont également inscrits au compte de revenus de titres. Les primes et décotes (différences entre les prix d'acquisition coupon couru exclu et les prix de remboursement) des titres de placement à revenu fixe sont étalées linéairement. **Titres de participation et titres d'entreprises liées.** A la clôture de l'exercice, la valeur comptable des titres est comparée à leur valeur d'usage, qui dépend de l'activité exercée et de la capacité bénéficiaire de la société. En cas de valeur d'usage inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée. **Immobilisations. Immobilisations incorporelles.** Les immobilisations incorporelles sont constituées des éléments suivants : fonds de commerce ; logiciels informatiques. **Immobilisations financières.** Sont considérées comme immobilisations financières les obligations et autres titres à revenu fixe et les actions et autres titres à revenu variable destinés à servir de façon durable à l'activité de l'établissement. Elles sont classées à l'actif du bilan sous les postes : parts dans les entreprises liées : une entreprise est considérée comme liée quand elle est contrôlée de manière exclusive ou conjointe ou quand la société exerce une influence notable sur celle-ci ; participations et activités de portefeuille : ce poste regroupe les titres d'immobilisations financières d'entreprises non liées. Les créances sur ces entreprises et les intérêts courus sur ces créances sont inscrits au poste « Créances sur la clientèle ». **Comptabilisation.** La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte-tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre. **Amortissement.** La durée d'amortissement est déterminée en fonction de la durée normale d'utilisation, identique pour une même catégorie de biens. A titre indicatif, les méthodes utilisées sont les suivantes : Logiciels : Linéaire 3 ou 5 ans, Mobilier : Linéaire 5 ou 10 ans, Matériel de bureau et informatique : Linéaire ou dégressif 3 ou 5 ans, Matériel de transport : Linéaire 5 ans, Agencements : Linéaire 5 ou 10 ans. En ce qui concerne le fonds de commerce, les éléments de calcul restent favorables par rapport à son évaluation d'apport ou d'acquisition et ne justifient aucune dépréciation et aucun amortissement. **Créances sur la clientèle.** Les créances sur la clientèle, dont le recouvrement est devenu incertain, font l'objet d'une dépréciation de façon à couvrir la perte probable qui en résultera pour l'établissement. En particulier, des dépréciations sur créances douteuses sont constituées pour faire face au risque de soldes débiteurs de comptes titres de la clientèle (montant au 31/12/2020 : 152,68 euros). **Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.).** Aucun fonds pour risques bancaires généraux, conforme au règlement 90-02 du Comité de la réglementation bancaire, n'a été constitué. **Opérations en devises.** Montant global de la contrevaletur en euros de l'actif et du passif en devises (conformément à l'article 11 du règlement n° 89-01 du 22/06/1989) : 572 826 euros.

CONSOLIDATION. Les comptes de la société OUDART S.A. font l'objet d'une consolidation, par intégration globale, par EFG INTERNATIONAL AG, établissement bancaire de droit suisse (siège social : Bleicherweg 8 - 8001, Zurich - Suisse).

FAIT CARACTERISTIQUE DE L'EXERCICE. La crise sanitaire a perturbé à partir du mois de mars 2020 les conditions d'exercice de l'activité, accroissant le risque opérationnel et les risques liés aux systèmes d'information ; toutefois, la continuité des activités a pu être assurée et il n'a pas été constaté de survenance effective de risque. En date du 22/07/2020, a été conclu un accord entre EFG INTERNATIONAL et Groupe CHOLET DUPONT en vue de l'acquisition par ce dernier de 100 % du capital d'OUDART SA et de ses filiales OUDART PATRIMOINE et OUDART GESTION, sous réserve de l'agrément des autorités de tutelle. A la clôture de l'exercice, les procédures de demandes d'agrément étaient en cours ; aucun impact sur les comptes de l'exercice 2020 n'a été identifié au regard de la transaction, supposée devoir intervenir au cours du 1^{er} semestre 2021.

EVENEMENT SUBSEQUENT A LA CLOTURE. Néant.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LE BILAN. Immobilisations incorporelles. Mouvements de l'actif immobilisé. Immobilisations incorporelles, Logiciels informatiques, Valeur brute en début d'exercice : 1 073 430, Augmentation : 3 024, Valeur brute en fin d'exercice : 1 076 454, Fonds commercial, Valeur brute en début et en fin d'exercice : 1 128 792, Total, Valeur brute en début d'exercice : 2 202 223, Augmentation : 3 024, Valeur brute en fin d'exercice : 2 205 247. **Etat des amortissements.** Immobilisations incorporelles, Logiciels informatiques et Total, Montant des amortissements en début d'exercice : 1 056 106, Dotation de l'exercice : 11 029, Montant des amortissements en fin d'exercice : 1 067 135. **Immobilisations corporelles. Mouvements de l'actif immobilisé.** Valeur brute en début et en fin d'exercice. Agencements et installations : 1 707 567, Matériel de bureau et informatique : 148 563, Mobilier : 221 888, Total immobilisations corporelles : 2 078 018.

Etat des amortissements	Montant des amort. en début d'exer.	Dotations de l'exercice	Montant des amort. en fin d'exercice
Agencements et installations.....	1 497 216	42 174	1 539 389
Matériel de bureau et informatique....	142 179	4 820	146 999
Mobilier.....	213 282	3 213	216 495
TOTAL IMMOB. CORPORELLES	1 852 677	50 206	1 902 883

Immobilisations financières. Mouvements de l'actif immobilisé. Entreprises liées et Total Immobilisations financières, Valeur brute en début et en fin d'exercice : 5 213 586.

Variation des provisions	Montant des prov. en début d'exer.	Dotations ou augmentation de l'exercice	Reprise ou diminution de l'exercice	Montants des provisions en fin d'exer.
Prov. réglementées....	70 397	-	-	70 397
TOTAL	70 397	0	0	70 397
Prov. pour dépréc. : - S/val. mob. de placem.... - S/créa. douteuses....	99 470 144	135 241 9	141 525 0	93 186 153
TOTAL	99 614	135 250	141 525	93 339

Ventilation des créances et des dettes selon leur durée résiduelle	Valeur inscrite au bilan	Durée résiduelle inférieure à 3 mois	Durée résiduelle de plus de 3 mois à 1 an	Durée résiduelle de plus d'1 an à 5 ans	Durée résiduelle sup. à 5 ans
Créa. s/les éts de crédit : - A vue.....	31 823 579	31 823 579	0	0	0
- A terme.....	39 320 106	39 320 106	0	0	0
Créances sur la clientèle : - Avances sur avoirs fin.... - Aut.créa. et int. courous.... Oblig. et aut. tit. à rev. fixe.... Participations et autres tit. détenus à long terme.....	7 420 000 17 964 6 040 140 78 413	90 000 17 964 - -	6 715 000 0 2 002 000 -	615 000 0 4 038 140 -	0 0 0 78 413

Liste des participations et des entreprises liées	Capital	Capitaux propres (*)	Nombre d'actions détenues	Quote-part du capital détenu	Résultat du dernier exercice	Chiffre d'affaires
Entreprises liées : OUDART GESTION..... 10 A, rue de la Paix - 75002 Paris OUDART PATRIMOINE..... 10 A, rue de la Paix - 75002 Paris	1 000 000 56 120	7 201 949 2 499 387	60 000 3 680	100,00 % 100,00 %	909 242 685 824	8 066 831 1 706 262

(*) Capital et résultat du dernier exercice inclus. L'exercice social est arrêté au 31/12/2020.

Eléments concernant les entreprises liées et les participations	Valeur ctable des tit. dét.		Divid. encais. par OSA dans l'exer.
	Valeur brute	Valeur nette	
Entreprises liées : - OUDART GESTION..... - OUDART PATRIMOINE..... TOTAL GENERAL	3 117 298 2 096 288 5 213 586	3 117 298 2 096 288 5 213 586	899 985 736 000 1 635 985

Les titres inscrits aux postes de titres de participation et d'entreprises liées ne sont pas cotés. **Détails de certains postes du bilan. Actif.** Débiteurs divers, Autres dépôts et cautionnements versés : 217 370, Clients et factures à émettre : 29 765, Personnel et organismes sociaux : 21 069, Etat (impôt sur bénéfice et acompte déclaration 2777) : 211 884, T.V.A. : 239 468, Intégration fiscale : 368 200, Fonds de garantie des dépôts : 126 945, Divers : 29 584, Total : 1 244 285. **Passif.** Créanciers divers, Fournisseurs et factures à recevoir : 427 004, Comptes règlement titres - Entreprises Invest. : 736 532, Personnel et organismes sociaux : 132 033, Etat (impôt sur bénéfice) : 15 630, Etat (autres taxes) : 24 662, Intégration fiscale : 411 223, Total : 1 747 084, Charges à payer, Personnel et organismes sociaux : 554 703, Etat : 90 762, Total : 645 464.

Variation de la situation nette	Solde au 31/12/2019	Affect. du résul. de l'exer. 2019	Solde au 31/12/2020	Proposition d'affect. du résul. de l'exer. 2020	Solde après affectation
Capital.....	5 500 000	-	5 500 000	-	5 500 000
Réserve légale....	550 000	0	550 000	0	550 000
Rés. facultative..	1 286 458	0	1 286 458	0	1 286 458
Report à nouv.....	5 579 642	- 13 818	5 565 824	- 19 015	5 546 809
SOUS-TOTAL	12 916 100	- 13 818	12 902 281	- 19 015	12 883 266
Résultat.....	- 13 818	-	- 19 015	-	-
TOTAL	12 902 281	-	12 883 266	-	12 883 266

Le capital social est divisé en 308 824 actions (valeur nominale 17,81 euros) entièrement libérées. Au cours de l'année 2020, la détention du capital par EFG INTERNATIONAL est passée de 308 823 à 308 824 actions. La société n'a émis aucune obligation de quelque nature que ce soit.

COMPLÈMENT D'INFORMATIONS SUR LE HORS-BILAN. Engagements de garantie donnés. Caution en faveur de la clientèle et d'établissements de crédit, garanties par des nantissements de comptes d'instruments financiers, pour un montant global de 416 690 euros. **Engagements sur titres donnés.** Néant. **Engagements de garantie reçus.** Nantissement de comptes d'instruments financiers en faveur de la société en garantie des prêts et cautions accordés (montant global : 7 854 654 euros). **Engagements sur titres reçus.** Néant.

COMPLÈMENT D'INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT. Ventilation des revenus des titres à revenu variable. Revenus des parts dans les entreprises liées et Total, Exercice 2020 et exercice 2019 : 1 635 985. **Ventilation des commissions. Commissions inscrites en produits.** Sur opérations sur titres, Exercice 2020 : 3 333 989, Exercice 2019 : 3 221 088, Droits de garde, Exercice 2020 : 1 113 515, Exercice 2019 : 1 150 532, Commissions sur achats et ventes de titres, Exercice 2020 : 2 204 728, Exercice 2019 : 2 043 793, Autres commissions sur titres, Exercice 2020 : 15 746, Exercice 2019 : 26 762, Sur prestations de services pour compte de tiers, Exercice 2020 : 34 792, Exercice 2019 : 44 981, Total, Exercice 2020 : 3 368 781, Exercice 2019 : 3 266 069. **Commissions inscrites en charges.** Sur opérations sur titres, Exercice 2020 : 875 422, Exercice 2019 : 866 952, Frais de conservation, Exercice 2020 : 844 261, Exercice 2019 : 842 809, Courtages de bourse, Exercice 2020 : 31 161, Exercice 2019 : 24 143, Rétrocessions de commissions de mouvement de bourse, Exercice 2020 : 1 543 310,

Autres actifs.....	1 244 285	461 859	410 809	65 581	306 036
Cptes de régularisation.....	19 666	653	19 013	0	0
Cptes créd. de la clientè.....	99 425 095	99 425 095	0	0	0
Autres passifs.....	1 747 084	1 747 084	0	0	0
Cptes de régularisation.....	990 485	805 146	112 289	73 050	0

Créances et dettes relatives aux entreprises liées et aux entreprises à lien de participation. Cette note mentionne pour certains postes les montants des opérations se rapportant ou non à des entreprises liées ou à des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation (en aval ou en amont). Créances sur les établissements de crédit, A vue, Valeur inscrite au bilan : 31 823 579, Opérations avec des entreprises liées : 10 028 520, A terme, Valeur inscrite au bilan : 39 320 106, Créances sur la clientèle, Valeur inscrite au bilan : 7 437 964, Obligations et autres titres à revenu fixe, Valeur inscrite au bilan : 6 040 140, Autres actifs, Valeur inscrite au bilan : 1 244 285, Opérations avec des entreprises liées : 390 940, Comptes créditeurs de la clientèle, Valeur inscrite au bilan : 99 425 095, Autres passifs, Valeur inscrite au bilan : 1 747 084, Opérations avec des entreprises liées : 553 317, Engagements donnés, Engagement de garantie, Valeur inscrite au bilan : 416 690, Engagements reçus, Engagement de garantie, Valeur inscrite au bilan : 7 854 654. Montant des prêts et emprunts participatifs (titre IV de la loi n° 78-741 du 13/07/1978) : néant. **Ventilation du portefeuille-titres. Montants nets.** Portefeuille de placement et Total, Obligations et autres titres à revenu fixe : 6 040 140, Actions et autres titres à revenu variable : 20 155 827, Total : 26 195 967. La société ne détient aucune de ses propres actions. **Transferts entre postes des portefeuilles-titres au cours de l'exercice (montant net).** Néant.

Evaluation des titres de placement et des titres d'investissement	Valeur brute comptable	Différence entre la val. brute et la val. de marché	Provision pour dépréciation	Valeur nette comptable
Titres de placement : - Obligations et assimilés.... - O.P.C.....	6 059 350 20 229 803	- 19 210 - 73 976	- 19 210 - 73 976	6 040 140 20 155 827
TOTAL GENERAL	26 289 153	- 93 186	- 93 186	26 195 967

Ventilation des O.P.C. détenus dans le portefeuille-titres. Titres de placement et Total, Valeur nette comptable et dont O.P.C. français : 20 155 827. **Autres informations concernant le portefeuille-titres au 31/12/2020 :** Néant.

Exercice 2019 : 1 430 655, Rétrocessions de droits de garde, Exercice 2020 : 4 214, Exercice 2019 : 5 333, Sur prestations de services pour compte de tiers, Exercice 2020 : 5 535, Exercice 2019 : 4 955, Total, Exercice 2020 : 2 428 481, Exercice 2019 : 2 307 895. **Composition du solde des opérations sur titres de placement.** Dotations de provisions, Exercice 2020 : (135 241), Exercice 2019 : (90 882), Reprises de provisions, Exercice 2020 : 141 525, Exercice 2019 : 18 730, Moins-values de cession, Exercice 2020 : (83 267), Exercice 2019 : (16 352), Plus-values de cession, Exercice 2020 : 87 441, Exercice 2019 : 1 114, Solde, Exercice 2020 : 10 457, Exercice 2019 : (87 390). Les titres de placement ne sont pas admis à la négociation sur des marchés réglementés. **Ventilation des frais de personnel.** Salaires et traitements, Exercice 2020 : 1 239 869, Exercice 2019 : 1 084 220, Charges sociales, Exercice 2020 : 619 090, Exercice 2019 : 567 247, Charges de retraite, Exercice 2020 : 135 783, Exercice 2019 : 138 429, Autres charges sociales, Exercice 2020 : 483 307, Exercice 2019 : 428 818, Charges fiscales, Exercice 2020 : 68 940, Exercice 2019 : 59 813, Abond s/versement libre, Exercice 2020 : 29 230, Exercice 2019 : 43 873, Total, Exercice 2020 : 1 957 128, Exercice 2019 : 1 755 153. **Effectif et rémunérations.** Effectif salarié au 31/12/2020, Cadres, Hommes : 4, Femmes : 6, Total : 10, 31/12/2019, Total : 12, Employés, Hommes : 1, Femmes : 7, Total : 8, 31/12/2019, Total : 9, Total, Hommes : 5, Femmes : 13, Total : 18, 31/12/2019, Total : 21. Nombre moyen de salariés au cours de l'exercice (plus 1 mandataire social), Total : 17, 31/12/2019, Total : 19. Montant global des rémunérations allouées pendant l'exercice à l'ensemble des membres du Conseil de surveillance et des organes de direction, 2020 : 298 339 euros, 2019 : 282 202 euros. Montant global des avances et crédits accordés lors d'un exercice précédent, poursuivies pendant l'exercice à l'ensemble des membres du Conseil de surveillance : 200 000 euros, Montant des engagements en matière de retraite (non inscrit dans le hors-bilan) engagements limités à ceux résultant de l'application du Code du travail soit un montant actualisé de 79 370 euros. L'avis n° 2004-05 du C.N.C. n'a pas d'effet sur les états financiers arrêtés à la date du 31/12/2020. **Hypothèses de calcul.** Méthode prospective. Population : tout le monde. Départ volontaire, âge de départ à la retraite : 65 ans, pourcentage de charges : 45 %. Taux de rotation :

Age		Ancienneté		Taux de rotation
Mini	Maxi	Mini	Maxi	
16	29	0	14	6,00 %
30	39	0	24	4,00 %
40	49	0	34	2,00 %
50	75	0	59	0,00 %

Coefficient d'actualisation : 1,57, Taux de revalorisation : 1,00. **Ventilation des autres frais administratifs.** Impôts et taxes (hors frais de personnel), Exercice 2020 : 86 673, Exercice 2019 : 72 037, Loyers et charges locatives, Exercice 2020 : 955 092, Exercice 2019 : 961 956, Transports et déplacements, Exercice 2020 : 16 680, Exercice 2019 : 17 281, Documentation, Exercice 2020 : 1 749, Exercice 2019 : 1 337, Personnel intérimaire, Exercice 2020 : 7 196, Fournitures et prestations de services diverses, Exercice 2020 : 538 097, Exercice 2019 : 479 832, Entretien et maintenance, Exercice 2020 : 174 965, Exercice 2019 : 203 794, Assurances, Exercice 2020 : 16 568, Exercice 2019 : 14 736, Honoraires, Exercice 2020 : 245 299, Exercice 2019 : 230 739, Publicité, Exercice 2020 : 13 267, Exercice 2019 : 12 925, Autres frais commerciaux, Exercice 2020 : 6 304, Exercice 2019 : 15 848, Télécommunications - Affranchissement, Exercice 2020 : 98 144, Exercice 2019 : 92 948, Divers, Exercice 2020 : 80 525, Exercice 2019 : 81 922, Total, Exercice 2020 : 2 233 363, Exercice 2019 : 2 192 550. **Composition des autres produits et charges d'exploitation bancaire. Autres produits d'exploitation bancaire.** Charges refacturées, Exercice 2020 : 847 225, Exercice 2019 : 833 858, Autres produits d'exploitation, Exercice 2020 : 910,

Exercice 2019 : 3 752, Total, Exercice 2020 : 848 135, Exercice 2019 : 837 610. **Autres charges d'exploitation bancaire**, Autres charges diverses d'exploitation bancaire et Total, Exercice 2020 : 22 166, Exercice 2019 : 13 915. **Ventilation des honoraires réglés aux Commissaires aux comptes**. Exercice 2020. Honoraires aux Commissaires aux comptes : 110 649, Dont honoraires de contrôle légal des comptes : CABINET EY : 56 144, CABINET PWC : 54 505. **Composition des gains ou pertes sur actifs immobilisés**. Néant. **Détail des éléments exceptionnels du compte de résultat**. Sur opérations de gestion et Total, Charges exceptionnelles : 13 752, Produits exceptionnels : 5 360. **Ventilation de l'impôt**. La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale au sens de l'article 223A du Code général des impôts, en qualité de société tête d'intégration fiscale, à effet du 01/01/2000. Les sociétés intégrées sont les sociétés OUDART GESTION et OUDART PATRIMOINE. **Courant (28 % et total)**. Bénéfices comptables de l'exercice avant I.S., De OUDART S.A. : - 638 654, Des filiales intégrées : 2 229 975, Du groupe : 1 591 321, Réintégrations : 257 770, Déductions : - 1 793 270, Résultat fiscal de l'exercice et Résultat fiscal : 55 821, Impôt de l'exercice : 15 630, Avoirs fiscaux : - 360, Impôt sur les sociétés de l'exercice : 15 270, A déduire : I.S. à rembourser par les filiales : - 634 909, Impôt sur les sociétés net de OUDART S.A. : - 619 639, Résultat net comptable de OUDART S.A. : - 19 015. Les plus-values latentes sur les OPCVM ont supporté l'impôt des sociétés au taux de droit commun ; le cas échéant, les plus-values seront enregistrées comptablement dans l'exercice de réalisation et ne supporteront pas l'impôt à due concurrence. Le montant des plus-values latentes du groupe à la clôture de l'exercice s'élève à : 26 755 euros, Montant de l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale : - 634 909 euros.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE (en euros). L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil de surveillance, décide d'affecter et de répartir : Le résultat net de l'exercice de : - 19 015,25, Augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent, soit : 5 565 823,61, Soit au total : 5 546 808,36, De la manière suivante : Dividende : néant, Report à nouveau : 5 546 808,36, Soit au total : 5 546 808,36. Il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes : Dividendes. 2017 : 648 530,40, 2018 : 262 500,40, 2019 : néant.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.

Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OUDART S.A. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014. **Justification des appréciations - Points clés de l'audit.** La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques. Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.** Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires, à l'exception du point ci-dessous. La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire. **Rapport sur le gouvernement d'entreprise.** Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce. **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires. Désignation des Commissaires aux comptes.** Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société OUDART S.A. par votre Assemblée Générale du 26/05/1999 pour le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT et du 24/06/2010 pour le cabinet ERNST & YOUNG AUDIT. Au 31/12/2020, le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT était dans la vingt-deuxième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG AUDIT dans la onzième année. **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.** Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information

financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. **Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels. Objectif et démarche d'audit.** Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre : il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ; il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ; il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ; il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle. **Rapport au Comité d'audit.** Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport. Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées. Neuilly-sur-Seine et Paris - La Défense, le 11 mai 2021, Les Commissaires aux comptes, PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT : Didier BÉNÂTRE ; ERNST & YOUNG AUDIT : Claire ROCHAS.

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2020 (en Keuros)

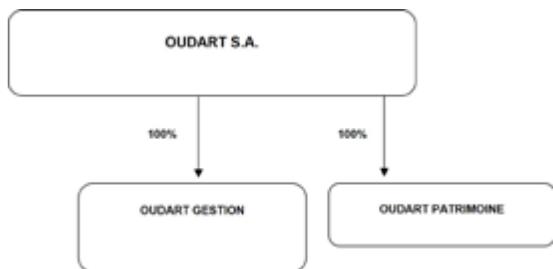
ACTIF	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Montant brut	Amort. prov.	Montant net	Montant net
Op. interbancaires et assimilées.....	75 776 868,50	0,00	75 776 868,50	72 851 615,54
- Caisse, banques centrales, C.C.P.	3 019 168,39	0,00	3 019 168,39	4 100,94
- Créances sur les étés de crédit à vue.....	30 080 961,19	0,00	30 080 961,19	30 316 207,43
- Créances s/les étés de crédit à terme.....	42 676 738,92	0,00	42 676 738,92	42 531 307,17
Op. avec la clientèle.....	7 526 069,17	152,68	7 525 916,49	8 040 076,89
- Avcs s/avoirs fin.	7 420 000,00	0,00	7 420 000,00	7 930 000,00
- Int. cours s/créa.....	17 964,24	0,00	17 964,24	20 341,56
- Autres créances sur la clientèle.....	88 104,93	152,68	87 952,25	89 735,33
Oblig., actions et autres tit. à revenu fixe et variable.....	28 781 310,54	110 456,09	28 670 854,45	27 686 496,37
- Oblig et autres titres à revenu fixe.....	6 059 350,00	19 210,00	6 040 140,00	5 982 460,34
- Actions et autres tit. à rev. variable.....	22 721 960,54	91 246,09	22 630 714,45	21 704 036,03
Particip. et autres tit. détenus à LT.....	78 412,78	0,00	78 412,78	44 324,37
- Titre particip. aux ent. à caractère fin.....	78 412,78	0,00	78 412,78	44 324,37
Immob. corp. et inc.	8 553 625,29	3 261 669,36	5 291 955,93	5 376 272,04
- Immob.inc.....	6 349 907,45	1 249 373,38	5 100 534,07	5 129 777,38
- Immob.corp.....	2 203 717,84	2 012 295,98	191 421,86	246 494,66
Cptes de régul. et autres actifs.....	5 958 160,49	0,00	5 958 160,49	4 190 369,48
- Comptes de régul.	52 305,26	0,00	52 305,26	53 321,52
- Autres actifs.....	5 905 855,23	0,00	5 905 855,23	4 137 047,96
TOTAL ACTIF	126 674 446,77	3 372 278,13	123 302 168,64	118 189 154,69

PASSIF	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Op. interbank. et ass. : dettes s/les états de crédit	0,00	1 475,00
Opérations avec la clientèle	99 269 667,78	95 027 348,01
- Comptes P.E.A	34 693 372,37	38 553 722,50
- Dettes rattachées sur opérations clientèle.....	0,00	222,85
- Autres comptes créditeurs de la clientèle.....	64 576 295,41	56 473 402,66
Comptes de régularisation et autres passifs.....	5 471 793,21	4 540 341,87
- Comptes de régularisation	3 127 281,31	2 720 829,09
- Autres passifs.....	2 344 511,90	1 819 512,78
Provisions.....	0,00	1 335,00
Intérêts minoritaires.....	0,00	2 413,48
- Réserves consolidées.....	0,00	2 398,20
- Résultat de l'exercice	0,00	15,28
Capitaux propres part du groupe (hors FRBG).....	18 560 707,65	18 616 241,33
- Capital souscrit.....	5 500 000,00	5 500 000,00
- Réserves consolidées et autres	13 118 639,81	13 113 159,51
- Résultat de l'exercice	- 57 932,16	3 081,82
TOTAL PASSIF	123 302 168,64	118 189 154,69

HORS-BILAN	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Engagements donnés : engagements de garantie : engagements d'ordre de la clientèle.....	- 416 690,00	- 310 670,00
Engagements reçus : engagements de garantie : engagements reçus de la clientèle.....	7 854 654,24	8 261 011,56
TOTAL HORS-BILAN	7 437 964,24	7 950 341,56

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Intérêts et produits assimilés	279 867,91	229 925,92
Intérêts et charges assimilées.....	- 51 827,95	- 19 337,81
Commissions (produits)	11 383 115,81	11 593 451,51
Commissions (charges)	- 1 216 613,62	- 1 270 904,26
Gains ou pertes s/op. des portef. de négociation.....	29 993,54	4 616,85
Gains ou pertes s/op. des portef. de plac & ass.	34 853,75	74 989,07
Autres produits d'exploitation bancaire.....	5 160,00	7 752,00
Autres charges d'exploitation bancaire	- 367 203,69	- 370 364,21
PRODUIT NET BANCAIRE.....	10 097 345,75	10 250 129,07
Charges générales d'exploitation	- 10 045 316,13	- 10 168 181,80
- Frais de personnel.....	- 6 749 977,32	- 6 848 343,46
- Autres frais administratifs	- 3 295 338,81	- 3 319 838,34
Dot. aux amort. et aux prov. s/immob. inc. et cor.....	- 89 475,23	- 113 280,30
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION.....	- 37 445,61	- 31 333,03
Coût du risque	1 326,19	2 760,10
RESUL. D'EXPLOIT. RESUL. COUR. AV. IMPOTS.....	- 36 119,42	- 28 572,93
Résultat exceptionnel	- 8 544,86	65 546,15
Impôt sur les bénéfices.....	- 13 267,88	- 33 876,12
Intérêts minoritaires.....	0,00	- 15,28
RESULTAT NET	- 57 932,16	3 081,82
Résultat par action (et dilué par action).....	- 0,19	0,01

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS (en euros).
I - STRUCTURES DU GROUPE ET EVOLUTION DURANT L'EXERCICE.



Liste et principales caractéristiques des entreprises consolidées.

Nom	Siège	% contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
OUDART GESTION	10 A, rue de la Paix 75002 PARIS	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
OUDART PATRIMOINE..	10 A, rue de la Paix 75002 PARIS	100,00 %	100,00 %	Intégration globale

L'exercice social de l'ensemble des sociétés consolidées est arrêté au 31/12/2020. Le capital de la société OUDART S.A. est détenu comme suit : EFG INTERNATIONAL : 308 824 actions, 100,00 %. Au cours de l'année 2020, la détention du capital par EFG INTERNATIONAL est passée de 308 823 à 308 824 actions.

II - PRINCIPES COMPTABLES : MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AUX DIVERS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE. Les comptes annuels consolidés sont établis et présentés en euros. Les comptes annuels consolidés sont également établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur et notamment aux principes comptables et aux méthodes d'évaluation applicables aux établissements de crédit (Règlement de l'ANC du 26/11/2014 du Comité de la réglementation comptable). Les comptes des entreprises à caractère financier contrôlées de manière exclusive sont consolidés par la méthode de l'intégration globale ; la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat est inscrite distinctement au bilan et au compte de résultat consolidé. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Le groupe ne comporte aucune société dont les comptes sont libellés en devises étrangères. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes : 1. **Ecarts d'acquisition.** Les écarts de première consolidation inscrits dans ce poste ont été déterminés sur la base de la situation des filiales à la date d'acquisition. Ils font l'objet d'un amortissement sur une durée définie en fonction des caractéristiques de l'activité. 2. **Titres de transaction.** Ces titres sont acquis dans l'intention de les céder dans un délai de 6 mois. Ils sont réévalués lors de chaque arrêté comptable et à la clôture de l'exercice. 3. **Titres de placement.** La valeur brute des titres cotés a été déterminée au prix d'achat ou, le cas échéant, au cours du jour de leur virement du compte de « titres de transaction » sur le compte de « titres de placement ».

En particulier, les obligations sont comptabilisées sur la valeur initiale au pied de coupon, à laquelle s'ajoute la valeur du coupon couru à la clôture de l'exercice. Les revenus du portefeuille titres sont comptabilisés en date d'encaissement ; les intérêts courus sur les obligations sont également inscrits au compte de revenus de titres. Les primes et décotes (différences entre les prix d'acquisition coupon couru exclu et les prix de remboursement) des titres de placement à revenu fixe sont étalées linéairement. 4. **Immobilisations. Immobilisations incorporelles.** Les immobilisations incorporelles sont constituées des éléments suivants : droit au bail ; fonds de commerce ; logiciels informatiques. **Immobilisations financières.** Sont considérées comme immobilisations financières les obligations et autres titres à revenu fixe et les actions et autres titres à revenu variable destinés à servir de façon durable à l'activité de l'établissement. Elles sont classées à l'actif du bilan sous les postes : parts dans les entreprises liées ; une entreprise est considérée comme liée quand elle est contrôlée de manière exclusive ou conjointe ou quand la société exerce une influence notable sur celle-ci ; participations et activités de portefeuille. Ce poste regroupe les titres d'immobilisations financières d'entreprises non liées. Les créances sur ces entreprises et les intérêts courus sur ces créances sont inscrits au poste « Créances sur la clientèle ». **Comptabilisation.** La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre. **Amortissement.** La durée d'amortissement est déterminée en fonction de la durée normale d'utilisation, identique pour une même catégorie de biens. A titre indicatif, les méthodes utilisées sont les suivantes : Logiciels : linéaire ou dégressif 3 ou 5 ans, Agencements : linéaire 5 ou 10 ans, Matériel de transport : linéaire 4 ou 5 ans, Matériel de bureau et informatique : linéaire ou dégressif 3 ou 5 ans, Mobilier : linéaire 5 ou 10 ans. En ce qui concerne le fonds de commerce, les éléments de calcul restent favorables par rapport à son évaluation d'apport ou d'acquisition et ne justifient aucune dépréciation et aucun amortissement. 5. **Dépréciations.** Les créances sur la clientèle, dont le recouvrement est devenu incertain, font l'objet d'une dépréciation de façon à couvrir la perte probable qui en résultera par l'établissement. En particulier, des dépréciations sur créances douteuses sont constituées pour faire face au risque de non-recouvrement de soldes débiteurs de comptes titres de la clientèle (montant au 31/12/2020 : 1 326 euros). 6. **Fonds pour risques bancaires généraux.** Conformément au règlement 90-02 du Comité de la réglementation bancaire, un fonds pour risques bancaires généraux avait été constitué pour pouvoir faire face dans les années à venir à des risques non identifiés. Compte tenu de l'évolution des métiers, de la politique prudente de provisionnement des risques identifiés et de l'intégration de la société dans un groupe bancaire international, il a été décidé de ne plus constituer de F.R.B.G. à compter de 2004. 7. **Opérations en devises.** Montant global de la contre-valeur en euros de l'actif et du passif en devises (conformément à l'article 11 du règlement n° 89-01 du 22/06/1989) : 572 826 euros. 8. **Créances et dettes.** Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale à la date d'entrée en comptabilité. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque cette valeur est inférieure à la valeur comptable. Les créances certaines dont le recouvrement est douteux font l'objet d'une provision. Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base des cours des devises au 31/12/2020. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en résultat. Les moins-values latentes font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert, en cas d'opération en devises assorties d'une couverture de change. 9. **Comptes de régularisation.** Parmi les comptes de régularisation, le poste « charges comptabilisées d'avance » comprend le compte « Impôts différés actifs ». Celui-ci enregistre la correction d'impôt sur les sociétés correspondant aux décalages temporaires entre les règles fiscales et les règles comptables. La contrepartie de ce compte est inscrite au compte de résultat pour les décalages nés au cours de l'exercice, et en réserve pour les décalages nés au cours des exercices précédents. Le détail des montants correspondants est communiqué plus loin. 10. **Faits caractéristiques de l'exercice.** La crise sanitaire a perturbé à partir du mois de mars 2020 les conditions d'exercice de l'activité, accroissant le risque opérationnel et les risques liés aux systèmes d'information ; toutefois, la continuité des activités a pu être assurée et il n'a pas été constaté de survenance effective de risque. En date du 22/07/2020, a été conclu un accord entre EFG INTERNATIONAL et Groupe CHOLET DUPONT en vue de l'acquisition par ce dernier de 100 % du capital d'OUDART SA et de ses filiales OUDART PATRIMOINE et OUDART GESTION, sous réserve de l'agrément des autorités de tutelle. A la clôture de l'exercice, les procédures de demandes d'agrément étaient en cours ; aucun impact sur les comptes de l'exercice 2020 n'a été identifié au regard de la transaction, supposée devoir intervenir au cours du 1^{er} semestre 2021. 11. **Evènement subséquent à la clôture.** Néant.

III - INFORMATIONS SUR LES REGLES DE CONSOLIDATION. Les comptes sociaux des sociétés intégrées globalement ont été retraités dans leur présentation pour les rendre homogènes avec le plan comptable des établissements de crédit. Aucun retraitements dans les règles et méthodes d'évaluation n'a cependant été pratiqué.

IV - IMPOSITIONS. Calcul de l'impôt société de l'exercice. La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale au sens de l'article 223 A du Code des impôts, en qualité de société tête d'intégration fiscale, à effet du 01/01/2000. Les sociétés intégrées sont les sociétés OUDART GESTION et OUDART PATRIMOINE. **Courant (28 %) et total.** Bénéfices comptables de l'exercice avant I.S. : 1 591 321, Réintégrations : 257 770, Déductions : - 1 793 270, Résultat fiscal de l'exercice et Résultat fiscal : 55 821, Impôt de l'exercice : 15 630, Avoirs fiscaux : - 360, Impôt sur les sociétés de l'exercice : 15 270. **Impositions différées.** Elimination de l'impôt sur les sociétés sur les plus-values d'OPC : 7 492, Incidence de la non déduction d'autres charges : 43 130, Total des impositions différées (en actif - charges comptabilisées d'avance). Dans le résultat du groupe et total montant des impositions différées de l'exercice : 50 622, Rappel du montant des impositions différées de l'exercice précédent : 48 620, Montant des impositions différées portées au compte de résultat de l'exercice : 2 002. Utilisation pour cette clôture du CRC 2005-05 pour la présentation des états financiers et annexes. **Ventilation de l'impôt de société porté au compte de charge de l'exercice.** Montant de l'impôt de l'exercice : 15 270, Incidence de l'évolution des impositions différées : - 2 002, Montant total : 13 268.

V - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.

	2019	Solde 31/12/2018	Variations de l'exer.	Solde 31/12/2019
Capital.....		5 500 000	0	5 500 000
Réserves consolidées :				
- Part du groupe		13 110 155	3 004	13 113 159
- Part des intérêts minoritaires		2 322	77	2 399
SOUS-TOTAL		18 612 477	3 081	18 615 558
Part du groupe		265 504	- 262 422	3 082
Part des intérêts minoritaires		92	- 77	15
TOTAL		18 878 073	- 259 418	18 618 655

2020	Solde 31/12/2019	Variations de l'exer.	Solde 31/12/2020
Capital.....	5 500 000	0	5 500 000
Réserves consolidées :			
- Part du groupe.....	13 113 159	3 082	13 116 241
- Part des intérêts minoritaires.....	2 399	0	2 399
SOUS-TOTAL	18 615 558	3 082	18 618 640
Part du groupe.....	3 082	- 61 029	- 57 947
Part des intérêts minoritaires.....	15	0	15
TOTAL	18 618 655	- 57 947	18 560 708

Décomposition de la variation des réserves consolidées (part du Groupe). Réserves consolidées au 31/12/2019 : 13 113 160, Réserves consolidées : 13 116 241.

VI - Montant global des dettes couvertes par des suretés réelles données par des entreprises comprises dans la consolidation. Néant.

VII - MONTANT GLOBAL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS. Engagements de garantie donnés. Cautions en faveur de la clientèle et d'établissements de crédit, garanties par des nantisements de comptes d'instruments financiers, pour un montant global de 416 690 euros. **Engagements sur titres donnés.** Néant. **Engagements de garantie reçus.** Nantissement de comptes d'instruments financiers en faveur de la société en garantie des prêts et cautions accordés (montant global : 7 854 654 euros). **Engagements sur titres reçus.** Néant.

VIII - Engagements à l'égard d'entreprises liées non comprises dans la consolidation. Néant.

IX - ENGAGEMENTS EN MATIERE DE TRAITE. Engagements limités à ceux résultant de l'application du Code du travail soit un montant actualisé de : 539 196 euros.

X - Montant global des rémunérations allouées durant l'exercice respectivement aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance de l'entreprise mère, en raison de leurs fonctions dans l'entreprise mère ou dans les entreprises contrôlées de manière exclusive. Montant global des rémunérations allouées pendant l'exercice à l'ensemble des membres du Conseil de surveillance et des organes de direction : 2020 : 298 339 euros, 2019 : 282 202 euros.

XI - Montant des avances et des crédits accordés aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance de l'entreprise mère par cette société et par les entreprises placées sous son contrôle. Néant.

XII - COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES DU BILAN.

1) Mouvements de l'actif immobilisé	Val. brute en début d'exer.	Aug.	Dim.	Val. brute en fin d'exer.
Logiciels informatiques.....	1 091 679	3 024	0	1 094 703
Fonds commercial.....	5 255 204	0	0	5 255 204
Immob. inc. en cours.....	5 080	0	5 080	0
TOTAL IMMOB. INC.	6 351 963	3 024	5 080	6 349 907
Agcts et installations.....	1 765 160	0	0	1 765 160
Matériel de bureau et inf.	155 888	0	0	155 888
Mobilier.....	280 534	2 136	0	282 670
TOTAL IMMOB. CORP.	2 201 582	2 136	0	2 203 718
TOTAL GENERAL	8 553 545	5 160	5 080	8 553 625

2) Variation des dépréciations	Mont. des dépréc. en début d'exer.	Dotation de l'exercice	Montant des dépréc. en fin d'exer.
Fonds commercial.....	142 951	21 238	164 189
Logiciels informatiques.....	1 074 155	11 029	1 085 184
TOTAL IMMOB. INC.	1 217 106	32 266	1 249 372
Agencements et installations.....	1 535 751	47 151	1 582 902
Matériel de bureau et informatique.....	148 483	5 451	153 934
Mobilier.....	270 853	4 607	275 460
TOTAL IMMOB. CORP.	2 009 210	57 209	2 012 296
TOTAL GENERAL	3 226 316	89 475	3 261 668

3) Montants des provisions en fin d'exercice	Montant des prov. en début d'exer.	Dotation ou aug. de l'exercice	Reprise ou diminution de l'exercice	Montant des prov. en fin d'exer.
Provisions pour risques.....	1 335	0	1 335	0
Prov. pour dépréciation :				
- S/valeurs mob. de plac.	108 590	333 715	331 848	110 456
- Sur autres créances.....	144	9	0	153
TOTAL	110 069	333 723	333 183	110 609

4) Ventilation des créances et des dettes selon leur durée résiduelle	Valeur inscrite au bilan	Durée résiduelle inférieure à 3 mois	Durée résiduelle de plus de 3 mois à 1 an	Durée résiduelle de plus de 1 an à 5 ans	Durée résiduelle sup. à 5 ans
Opérations interbancaires et assimilées (actif).....	75 776 869	75 776 869	0	0	0
Créances sur la clientèle :					
- Avces s/avoirs fin.....	7 420 000	90 000	6 715 000	615 000	0
- Int. cours sur créances.....	17 964	17 964	0	0	0
- Aut. créances s/la ctèle..	87 952	87 952	0	0	0
Oblig. et aut. tit. à rev. fixe..	6 040 140	0	2 002 000	4 038 140	0
Particip. et autres titres détenus à long terme.....	78 413	-	-	-	78 413
Comptes de régul. (actif)...	52 305	14 556	37 699	50	0
Autres actifs.....	5 905 855	5 483 412	42 625	379 818	0
Cptes créd. de la ctèle :					
- Comptes P.E.A.	34 693 372	34 693 372	0	0	0
- Aut. cptes créditeurs.....	64 576 295	64 576 295	0	0	0
Cptes de régul. (passif)....	3 127 281	1 907 533	688 645	531 103	0
Autres passifs.....	2 344 512	2 139 538	175 077	29 897	0

5) Ventilation du portefeuille-titres. Montants bruts. Portefeuille de placement et total, Obligations et autres titres à revenu fixe : 6 059 350, Actions et autres titres à revenu variable : 22 721 961, Total : 28 781 311. Les sociétés ne détiennent aucune de leurs propres actions.

6) Evaluation des titres de plac. et des titres d'invest.	Valeur brute comptable	Différence entre la val. brute et le prix de remb.	Différence entre la val. brute et la val. de marché	Provision pour dépréc.	Valeur nette comptable
Titre de plac. :					
- Oblig. et ass. ...	6 059 350	6 040 140	- 19 210	- 19 210	6 040 140
- O.P.C.....	22 721 961	22 630 715	- 91 246	- 91 246	22 630 715
TOTAL	28 781 311	28 670 855	- 110 456	- 110 456	28 670 855

7) Ventilation des OPC détenus dans le portefeuille-titres. Titres de placement et Total, Valeur nette comptable et dont OPC français : 22 630 714. **8) Autres informations concernant le portefeuille-titres au 31/12/2020.** Montants des obligations et autres titres à revenu fixe émis par des organismes publics : 6 040 140. **9) Ventilation des autres actifs et des autres passifs. Autres actifs.** Comptes de règlement titres des établissements de crédit, Exercice 2020 : 2 381 141, Exercice 2019 : 145 170, Débiteurs divers, Exercice 2020 : 3 524 714, Exercice 2019 : 3 991 878, Total, Exercice 2020 : 5 905 855, Exercice 2019 : 4 137 048. **Autres passifs.** Comptes de règlement titres des établissements de crédit, Exercice 2020 : 736 532, Crédeurs divers, Exercice 2020 : 1 607 980, Exercice 2019 : 1 819 513, Total, Exercice 2020 : 2 344 512, Exercice 2019 : 1 819 513.

XIII - COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT.

1) Ventilation des intérêts et produits assimilés. Intérêts et produits assimilés inscrits en produits. Sur opérations avec les établissements de crédit, Exercice 2020 : 206 883, Exercice 2019 : 156 286, Sur opérations avec la clientèle, Exercice 2020 : 72 985, Exercice 2019 : 73 640, Total, Exercice 2020 : 279 868, Exercice 2019 : 229 926. **Intérêts et produits assimilés inscrits en charges.** Sur opérations avec les établissements de crédit et Total, Exercice 2020 : 51 828, Exercice 2019 : 19 338. **2) Ventilation des commissions. Commissions inscrites en produits.** Sur opérations sur titres, Exercice 2020 : 9 641 360, Exercice 2019 : 9 719 367, Droits de garde, Exercice 2020 : 898 067, Exercice 2019 : 934 835, Commissions de gestion sur clients, Exercice 2020 : 2 712 582, Exercice 2019 : 2 725 866, Commissions de gestion sur OPC, Exercice 2020 : 3 755 208, Exercice 2019 : 3 882 498, Commissions sur achats et ventes de titres, Exercice 2020 : 2 204 728, Exercice 2019 : 2 043 793, Commissions de placement d'OPC, Exercice 2020 : 55 027, Exercice 2019 : 87 729, Autres commissions sur titres, Exercice 2020 : 15 747, Exercice 2019 : 44 644, Sur prestations de services pour compte de tiers, Exercice 2020 : 1 741 757, Exercice 2019 : 1 874 085, Total, Exercice 2020 : 11 383 16, Exercice 2019 : 11 593 452, **Commissions inscrites en charges.** Sur opérations sur titres et Total, Exercice 2020 : 1 216 614, Exercice 2019 : 1 270 904. **3) Ventilation des autres produits d'exploitation bancaire.** Charges refacturées, Exercice 2020 et 2019 : 4 000, Transfert de charges, Exercice 2020 : 1 160, Exercice 2019 : 3 752, Total, Exercice 2020 : 5 160, Exercice 2019 : 7 752. **4) Ventilation des autres charges d'exploitation bancaire.** Produits rattachés, Exercice 2020 : 345 038, Exercice 2019 : 356 450, Charges diverses d'exploitation bancaire, Exercice 2020 : 22 166, Exercice 2019 : 13 915, Total, Exercice 2020 : 367 204, Exercice 2019 : 370 364. **5) Effectif.** Effectif salarié au 31/12/2020, Cadres, Hommes : 18, Femmes : 16, Total : 34, Employés, Hommes : 2, Femmes : 8, Total : 10, Total, Hommes : 20, Femmes : 24, Total : 44. Nombre moyen de salariés au cours de l'exercice. Dont OUDART S.A. : 17, OUDART GESTION : 27. **6) Ventilation des frais de personnel.** Salaires et traitements, Exercice 2020 : 4 294 750, Exercice 2019 : 4 336 624, Charges sociales, Charges de retraite, Exercice 2020 : 547 562, Exercice 2019 : 552 552, Autres charges sociales, Exercice 2020 : 1 547 108, Exercice 2019 : 1 560 282, Charges fiscales, Exercice 2020 : 119 807, Exercice 2019 : 131 797, Intéressement, participation et abondements sur versements volontaires, Exercice 2020 : 240 751, Exercice 2019 : 267 088, Total, Exercice 2020 : 6 749 977, Exercice 2019 : 6 848 343. **7) Ventilation des autres frais administratifs.** Impôts et taxes (hors frais de personnel), Exercice 2020 : 267 017, Exercice 2019 : 255 420, Loyers et charges locatives, Exercice 2020 : 1 087 163, Exercice 2019 : 1 108 919, Transports et déplacements, Exercice 2020 : 37 858, Exercice 2019 : 52 864, Documentation, Exercice 2020 : 230 367, Exercice 2019 : 241 044, Prestations de services, Exercice 2020 : 551 590, Exercice 2019 : 499 913, Fournitures, Exercice 2020 : 79 562, Exercice 2019 : 73 642, Entretien, réparation, archivage et maintenance, Exercice 2020 : 204 580, Exercice 2019 : 235 273, Assurances, Exercice 2020 : 38 868, Exercice 2019 : 35 489, Honoraires, Exercice 2020 : 435 353, Exercice 2019 : 416 445, Publicité, Exercice 2020 : 19 683, Exercice 2019 : 24 219, Autres frais commerciaux, Exercice 2020 : 67 252, Exercice 2019 : 109 067, Télécommunications - Affranchissement, Exercice 2020 : 126 948, Exercice 2019 : 122 348, Divers, Exercice 2020 : 149 098, Exercice 2019 : 145 195, Total, Exercice 2020 : 3 295 339, Exercice 2019 : 3 319 838. **8) Ventilation des honoraires réglés aux Commissaires aux comptes.** Exercice 2020. Honoraires aux Commissaires aux comptes : 157 608, Dont honoraires de contrôle légal des comptes : CABINET EY : 56 144, CABINET PWC : 101 464.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES. Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société OUDART S.A. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation. L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014. **Justification des appréciations - Points clés de l'audit.** La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des

audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques. Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du directoire. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés. **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires. Désignation des Commissaires aux comptes.** Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société OUDART S.A. par votre Assemblée Générale du 26/05/1999 pour le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT et du 24/06/2010 pour le cabinet ERNST & YOUNG AUDIT. Au 31/12/2020, le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT était dans la vingt-deuxième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG AUDIT dans la onzième année. **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés.** Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. **Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés. Objectif et démarche d'audit.** Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre : il identifie et évalue les

risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ; il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ; il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ; il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ; concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes. **Rapport au Comité d'audit.** Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport. Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées. Neuilly-sur-Seine et Paris - La Défense, le 11 mai 2021, Les Commissaires aux comptes, PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT : Didier BÉNÂTRE ; ERNST & YOUNG AUDIT : Claire ROCHAS. Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social de la société.